Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 77 (1951)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Extrait du procès-verbal de la séance du 8 décembre 1950 du Comité central

Directives concernant le report sur plan, la disposition et la signalisation de conduites souterraines

La commission chargée d'établir des directives concernant le report sur plan, la disposition et la signalisation de conduites souterraines a terminé son travail. Les dites directives seront soumises à l'approbation de l'Assemblée des délégués, le 7 avril 1951.

Maison S. I. A.

Le Comité central décide de former une commission chargée d'examiner la possibilité de construire une maison S. I. A. à Zurich.

Deux membres du Comité central sont désignés comme membres de cette commission : M. A. Mürset, architecte, en qualité de président, et M. le Dr M. Angst, ingénieur. La commission sera complétée entre autres par une représentation de la Société zuricoise des ingénieurs et des architectes (Z. I. A.).

Règlement concernant une assurance pour les employés du secrétariat central de la S. I. A.

Le Comité central approuve le règlement d'application concernant l'assurance sociale en vigueur pour les employés du Secrétariat central. Le dit règlement a été établi par la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, Zurich, et une délégation du Comité central.

Librairie Rouge, Lausanne

La S. I. A. disposait auprès de cette librairie d'un dépôt pour la vente des normes. La Librairie Rouge se trouvant en difficultés financières et l'organisation de ce dépôt n'ayant pas donné satisfaction, le Comité central décide de supprimer le dit dépôt.

Mutations

a) *Admissions :*

		Domicile	Section
C. Grunder	ing. civil	Berne	Berne
O. Jauch	architecte	Bâle	Bâle
Ed. Debonneville	ing. civil	Genève	Genève
G. Depierre	ing. civil	Genève	Genève
G. Stencek	ing. civil	Genève	Genève
G. Corbaz	ing. électr.	Genève	Genève
W. Hilti	ing. civil	Schaan	Grisons
M. Sommaruga	ing. chim.	Lugano	Tessin
R. Fischer	ing. civil	Frauenfeld	Thurgovie
R. Kaufmann	ing. civil	Lucerne	Waldstätte
R. Schmid	ing. chim.	Viège	Valais
K. Zumtaugwald	ing. agron.	Viège	Valais
Ed. Jäckel	ing. méc.	Bâle	Bâle
W. Weder	ing. méc.	Rheinfelden	Bâle
P. Suter	ing. top.	Bâle	Bâle
H. Kuhn	architecte	Berne	Berne
O. Leuenberger	architecte	Bienne	Berne
A. Grimm	ing. civil	Bienne	Berne
W. Zschokke	ing. civil	Alger	Berne
H. Krencker	ing. méc.	Berne	Berne
A. Gaillard	architecte	Genève	Genève
G. Schäfer	architecte	Coire	Grisons
H. Kündig	ing. civil	Coire	Grisons
Ad. Walser	ing. civil	Saint-Gall	Saint-Gall
Ed. Krolak	ing. civil	Winterthour	Winterthour
A. Gathe	architecte	Zurich	Zurich
O. Gunkel	architecte	Zurich	Zurich
H. Fehr	ing. méc.	Zurich	Zurich
H. Knoepfel	ing. électr.	Cleveland, U. S. A.	Membre isolé

b) *Décès :*

W. Frick	ing. électr.	Zurich	Winterthour
E. Höhn	ing. méc.	Rüschlikon	Zurich
S.-H. Collombet	architecte	La Tour-de-Peilz	Vaud
W. Martin	ing. civil	Lausanne	Vaud
L. Moser	ing. civil	Zurich	Zurich
A. Zuppinger	ing. civil	Zurich	Zurich
F. G. Müller	Dr phil.	Winterthour	Winterthour
S. Zipkes	ing. civil	Zurich	Zurich
K. Mossdorf		Lucerne	Waldstätte
J. J. Camathias	architecte	Zurich	Membre isolé
V. Schaefer	architecte	Rapperswil	Zurich
H. Hurter	Dr chim.	Lausanne	Schaffhouse
M. Ruoff	ing. méc.	Bâle	Winterthour

STS SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 23 54 26 - Télegr.: STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

164. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur*. Bureau d'architecte. Nord-ouest de la Suisse.

174. *Ingénieur civil*. Barrages. Bureau d'étude et direction d'une importante Compagnie hollandaise. Age minimum : 40 ans. Langues : français et anglais. Bureau d'ingénieur en Suisse romande et en Hollande.

176. *Dessinateur*. Béton armé. Bureau d'ing. Canton de Berne.

184. Jeune *technicien en bâtiment*. Fabrique de machines. Suisse orientale.

186. *Tech. en bâtiment* ou *dessinateur*. Bureau d'architecte Zurich.

(Suite page 8 des annonces).

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Revêtement de plafonds et de toits avec les plaques Vetroflex

(Voir photographie page couverture.)

Lors de l'exécution de plafonds ou de revêtements des toitures dans des locaux industriels, garages, entrepôts, grandes halles, etc., différentes considérations déterminent le choix des matériaux :

légèreté, aspect, isolation thermique, absorption du bruit, protection contre l'incendie.

Mais il n'existait aucun matériau de construction qui réunisse toutes ces qualités et il fallait recourir à des combinaisons, souvent fort coûteuses, de différents produits.

La Maison FIBRES DE VERRE S. A. a mis au point une plaque en laine de verre agglomérée sur le marché sous le nom de PLAQUE VETROFLEX, qui réunit toutes les qualités du revêtement idéal.

La PLAQUE VETROFLEX est légère. Son poids varie de 2,7 à 5,4 kg/m² suivant l'épaisseur et n'apporte aucune surcharge appréciable de la construction. Elle peut être sciée, coupée, clouée, collée ; sa légèreté la rend très maniable. Les épaisseurs fabriquées sont de 20, 25 et 40 mm et les plus grandes dimensions 100×150 cm.

L'efficacité d'isolation thermique de la PLAQUE VETROFLEX est plus grande que celle des plaques isolantes répandues dans la construction. Le coefficient de conductibilité thermique, déterminé par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, à Zurich, est $\lambda = 0{,}028$ kcal/mh° à 0° C.

La PLAQUE VETROFLEX absorbe régulièrement les sons sur une zone étendue allant du grave à l'aigu. L'absorption moyenne des fréquences comprises entre 100 et 4800 périodes/sec est de 48,3 %.

La PLAQUE VETROFLEX ne brûle pas, elle ralentit la propagation du feu et permet la mise en action des mesures de défense.

Plusieurs réalisations d'une certaine importance témoignent des qualités des PLAQUES VETROFLEX et des nouvelles possibilités apportées aux architectes et aux constructeurs.

Lausanne — Imp. La Concorde.